ENSEMBLE,

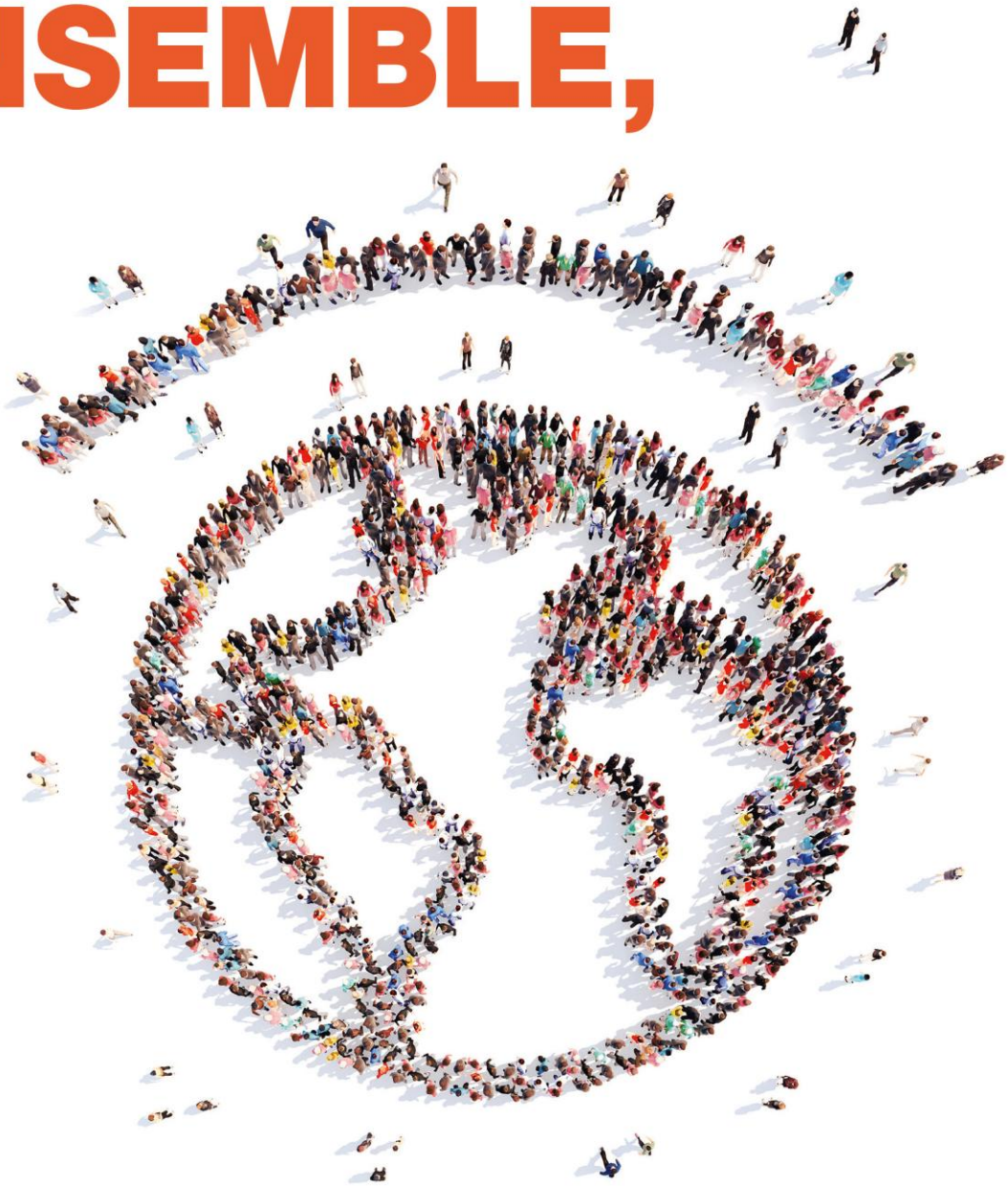

QUELLE VISION
POUR NOTRE SOCIÉTÉ ?

30 JUIN 2016
DOSSIER DE PRESSE

COMITÉ 21 ANS

1995
2016

Comité 21

Le Comité 21
fête ses 21 ans

ÉDITO DE GILLES BERHAULT,

PRÉSIDENT DU COMITÉ 21

S'associer ! Être et rester membre actif d'une association

La loi 1901 de Waldeck Rousseau sur les associations annonce deux principes : « être au moins deux », « n'avoir d'autres buts que de partager des bénéfices ». Si cette loi élaborée au 19e siècle semble être d'un autre monde, elle garde tout son sens, et je la revendique pour le Comité 21.

Est-ce paradoxal au 21e siècle, à l'heure des civilisations numériques ? Nous pouvons nous interroger. Jamais le besoin de partage et de mise en commun n'a été aussi fort alors que l'individuation puissante de l'époque mène très souvent à l'individualisme voir à l'égoïsme, la peur de perdre et, bien sûr, de réelles difficultés à se transformer.

Il nous faut donc aujourd'hui impliquer toute la société pour agir efficacement sur les difficultés sociales et environnementales. C'est bien évidemment un sujet comportemental, technologique et d'engagement généreux. Le million de spectateurs enthousiastes du film Demain ou le succès du livre de Matthieu Ricard sur l'altruisme envoient des signaux complexes mais que l'on peut interpréter comme ceux d'une vraie évolution vers la co-responsabilité, et l'envie de se prendre en charge, d'agir face à la mise en cause de ce qui fait les conditions mêmes de notre développement humain.

.../...

ÉDITO DE GILLES BERHAULT, **PRÉSIDENT DU COMITÉ 21**

Et c'est même l'unique méthode pour réussir la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat du 12 décembre 2015. Nous devons accélérer la transformation de l'économie et des territoires. D'autant que nous sommes de plus en plus nombreux, probablement trop, au vu des aspirations de beaucoup… et des rêves de ces deux milliards de jeunes nés au 21e siècle qui se voient dans cette société de consommation compulsive de la propriété si destructrice sur le plan environnemental mais aussi dans son système de dépendance et de perte de valeurs humanistes.

Pourtant, ma plus profonde conviction est que nous progressons, y compris en France. Malheureusement, les médias traditionnels, avec un point de vue très centralisé, ne s'intéressent pas suffisamment à tout ce qui se passe dans les territoires, les entreprises, les associations… oui tout bouge, même dans la finance, secteur décrié.

Et bien sûr c'est principalement chez les 450 membres du Comité 21.

La situation n'est globalement pas bonne mais nous avons les cartes entre les mains. Nous devons les jouer collectivement et surtout y croire. Un journaliste pendant la COP21 associa mon nom à « optimisme triomphant ». Je crois qu'il faut le revendiquer… et bien au contraire en faire une force.

Nous devons – je crois que c'est la raison d'être du Comité 21 – nous associer dans nos différences. C'est la seule perspective pour protéger notre capital culturel et naturel. Et je pense même que nous pouvons être plus ambitieux. Il ne s'agit pas de préserver mais bien de se développer.

L'humain n'est pas une espèce comme les autres, elle est expansive. Nous ne sommes pas tous d'accord. Le problème est le manque de respect de l'autre dans ses différences et le manque de mobilité dans les responsabilités, ce qu'a remarquablement exprimé Cynthia Fleury dans son récent livre « Les irremplaçables ».

Dans ces quelques mots, je voulais confirmer l'importance du Comité 21 et le fait qu'il a besoin de ses membres qui s'engagent avec d'autres et en tirent immédiatement des bénéfices très opérationnels, qu'ils soient des territoires, de l'entreprise ou représentants des citoyens.

C'est aussi une forme de bilan de six ans de présidence. Je souhaite à celle ou celui qui prendra ma suite autant de plaisir et de succès que j'ai pu avoir. De nombreuses réussites ne sont pas forcément visibles ; on les doit bien sûr à l'équipe, aux administrateurs, à nos membres et à nos partenaires, qu'ils en soient remerciés. Certaines ont été plus visibles comme la création du Club France Développement durable avec un fort engagement personnel de ma part. Nous avons pu créer et animer le pavillon de la France à Rio en 2012, imaginer et réaliser Solutions COP21 au Grand Palais en décembre 2015. Par trois fois la présence du Président de la République et de nombreuses personnalités ou journalistes (800 au Grand Palais) ont démontré la pertinence de nos actions. Certaines publications ont marqué cette période comme le référentiel sur le dialogue avec les parties prenantes, le guide du Marketing durable, les ouvrages sur la Ville durable, le rapport sur les solutions climat avec le CNRS, le lancement de la revue Vraiment Durable, etc.

Je garderai de la présidence du Comité 21 l'image d'un collectif, une envie de progrès sociétal, une soif partagée d'innovation, une envie de plus de solidarité… J'ai choisi de ne pas me représenter considérant que deux mandats doivent être la limite dans ce type de fonction.

J'espère vous retrouver à notre anniversaire du 30 juin au Jardin d'Acclimatation, et je voudrais conclure en un mot ce dernier édito pour le Comité 21 : « adhérez ! ».

LE SOMMAIRE

L'ÉDITO
p.02-03

Par Gilles Berhault,
président du Comité 21

LES ODD
p.06

Les Objectifs de développement durable :
emblèmes des 21 ans du Comité 21

LE COMITÉ 21 FÊTE SES 21 ANS
p.08

Le programme du 30 juin

21 SOLUTIONS POUR DEMAIN
p.10

Coup de projecteur sur les lauréats
des 21 solutions pour demain

COMITÉ 21
p.22

1er réseau d'acteurs du Comité 21

1995-2016
p.23

Retour sur les temps forts du Comité 21

MERCI À TOUS
p.28

Merci à l'ensemble de nos partenaires, prestataires,
équipe, administrateurs, etc.

CO-CONSTRUIRE ET ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION

Un changement de paradigme

Les déséquilibres planétaires, environnementaux et socio-économiques bousculent les économies mondiales et l'explosion parallèle des technologies de l'information, de la robotisation et des réseaux qu'elles font naître se traduit par une transformation radicale de nos modes de vie. Ces évolutions entraînent un **changement de paradigme**, qui remet en cause le bien-fondé de la concurrence du marché comme seule solution régulatrice des externalités négatives engendrées par le modèle actuel de développement.

Dans cette période transitionnelle, l'heure est heureusement à la mobilisation, à l'adaptation et à l'assurance « **collectives** » contre les risques systémiques, comme on l'a constaté lors de la crise financière de 2008 et avec l'Accord de Paris de la COP en 2015. Seul, le découplage entre un traitement collectif des problèmes globaux d'avec une croissance purement productive, par ailleurs indispensable pour répondre aux besoins humains, permettra sans doute de progresser vers **d'autres modèles**, de reconnaître de **nouvelles valeurs**, de réhabiliter le **long terme** et de s'engager dans la voie d'une véritable transformation.

Co-construire et accompagner la transformation

Pour cheminer vers cette transformation, véritable « métamorphose » sociétale, deux facteurs associés sont décisifs : le progrès technologique et la gouvernance partagée. Il ne s'agit pas seulement d'amender notre mode de développement par des « solutions » technologiques qui feraient mécaniquement passer d'une société productiviste à une plus soutenable. Il s'agit aussi de **renforcer la gouvernance et la co-construction,** en institutionnalisant le dialogue entre les experts et les parties prenantes et en renouvelant les formes de concertation et de co-décision.

Pour le Comité 21, la question centrale qui se pose à nos sociétés est donc bien celle du partenariat entre les parties prenantes, conditions de l'organisation et de la gouvernance partagée nécessaires à l'émergence d'un « nouveau modèle » : il s'agit maintenant de contribuer à **co-construire et accompagner la transformation.**

Participer à l'accomplissement des Objectifs de développement durable (ODD)

Cette gouvernance partagée et cette co-construction sont sans doute la clé de l'accomplissement des dix-sept ODD, adoptés par l'ONU en septembre 2015 pour les quinze prochaines années, et particulièrement de l'ODD 17 : ils s'inscrivent dans la voie de la transformation en proposant une « **nouvelle vision** pour amener l'humanité dans un **nouveau monde** » et en écrivant un « récit collectif », capable de susciter une communauté de destins.

Le Comité 21, laboratoire de la métamorphose

Les ODD vont être mis en œuvre par l'ensemble des acteurs publics et privés, et à toutes les échelles territoriales. Le Comité 21, premier réseau français multi-acteurs du développement durable, contribue déjà depuis 21 ans à cette mise en oeuvre, à travers ses valeurs et ses pratiques : à travers son « coeur de métier », le partenariat multi-acteurs, le Comité 21 accompagne et participe, à ce titre, et à son niveau, à **co-construire la transformation**.

Le Comité 21 n'est pas un *think tank* mais un « ***do tank*** », une plate-forme qui ingénierie des synergies entre acteurs non-Étatiques et Étatiques pour la mise en oeuvre des ODD par les Français au plan international, pour la France au plan national, et au niveau de chacun de ses territoires. A ce titre, il peut se prévaloir d'être un « **laboratoire de la métamorphose** ».

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE COMITÉ 21

Pour répondre au changement de paradigme, à l'exigence d'une gouvernance renouvelée et à la mise en oeuvre citoyenne des Objectifs de Développement Durable, le Comité 21 a aujourd'hui vocation à adapter ses travaux aux nouveaux enjeux que révèlent ces évolutions : la finance, les nouveaux modèles, la transition juste, l'innovation sociétale peuvent constituer les perspectives d'une nouvelle dynamique, d'ailleurs déjà engagée depuis deux ans.

Ainsi, en juillet 2014, après 20 ans d'activités ayant contribué à la prise en compte des enjeux du développement durable et le constat d'une certaine maturité des acteurs en la matière, et face au contexte socio-économique d'un monde toujours plus complexe et en constante accélération, le Conseil d'administration du Comité 21 a jugé nécessaire une refondation de ses missions.

Á l'aube de ses 21 ans, il a ainsi redéfini ses axes traditionnels de travail dans l'optique de leur élargissement et de la nécessaire généralisation des démarches de développement durable, tout en prenant en compte les spécificités de chaque territoire dans une approche multi-acteurs. Pour mener à bien cette « mission régénérée », le Comité 21 appuie depuis début 2016 sa pratique quotidienne opérationnelle sur quatre nouveaux pôles :

- le « **pôle stratégies développement durable des organisations** »
- le « **pôle territoires durables** »
- le « **pôle prospective** »
- le « **pôle coopération internationale** »

Le 21ème anniversaire du Comité 21 lui donne l'opportunité d'engager de **nouvelles pistes de travail**, qui s'inscrivent, à la fois, comme contribution du Comité 21 à la « sortie de crise » et comme apport au renforcement des politiques de développement durable. Ces initiatives doivent lui permettre de rester pionnier dans son domaine, d'être fédérateur, de renforcer l'appartenance de la part de ses membres, d'accroître son rayonnement et de relancer sa reconnaissance institutionnelle et auprès de la communauté développement durable.

Quatre directions, rentrant dans le cadre des ODD, pourraient porter cette nouvelle dynamique :

- **L'apport de la société civile à l'application nationale des ODD** : il s'agit de participer, par une contribution spécifique, à l'application nationale des ODD.
- **La mise en place de plates-formes collaboratives de réflexion et de propositions** de la société civile sur la **finance durable**, sur les **inégalités,** sur les **nouveaux modèles**. Animées par le Comité 21, en partenariat avec des réseaux spécialisés, sur le modèle de la plate-forme RSE, elles seraient informelles et présidées par un expert national.
- **La création de plates-formes territoriales de développement durable** : la réforme territoriale est l'occasion de redéfinir les politiques régionales à partir notamment des ODD en y faisant participer les réseaux professionnels et associatifs du développement durable.
- **L'international** : il s'agit d'élargir le pôle « coopération internationale », en mettant à disposition d'autres pays l'expérience du « partenariat multi-acteurs » et contribuer au maillage international des ODD.

ODD QUEZACO ?

Lors de l'Assemblée générale annuelle des Nations Unies du 25-27 septembre 2015 à New York, 17 Objectifs de Développement Durable-ODD ont été adoptés.

Fruit d'un travail collaboratif, conduit par un groupe de représentants de plus de 70 pays, les ODD constituent un cadre international pour le développement à venir de tous les pays du monde, un ensemble d'objectifs universels et d'indicateurs pour notamment mettre fin à la pauvreté mondiale, lutter contre le changement climatique et promouvoir les droits de l'homme.
Les Etats membres des Nations Unies sont invités à les mettre en œuvre dans leurs agendas politiques au cours des quinze prochaines années. Les ODD sont officiellement adoptés en janvier 2016, et ce jusqu'en 2030. Lancée par le Ministère de l'environnement français, une consultation sur internet permet aux citoyens de s'exprimer jusqu'au 6 juillet sur les actions que la France doit mettre en œuvre et des ateliers de concertation seront organisés à l'automne 2016 dans les régions. Pour en savoir plus - Répondre à la consultation

LES 21 ANS DU COMITÉ 21
LE PROGRAMME

Depuis 21 ans, le Comité 21 a incité, mobilisé, accompagné… éclairé cette période particulière qui s'est ouverte avec le premier Sommet de la terre de Rio en 1992. Une nouvelle étape est franchie avec l'Accord de Paris signé lors de la COP21 et les Objectifs de développement durable adoptés par l'Assemblée générale de l'ONU en septembre dernier. Aujourd'hui, nous devons changer d'échelle dans la mise en œuvre des transformations, les changements de modèles et l'évolution vers une société durable et désirable. Le terreau est fertile et les solutions sont déjà en train de germer. En poursuivant sa vocation de réseau multi-acteurs, le Comité 21 ouvre cette nouvelle décennie vers la généralisation des actions et de process vertueux.

14h30

OUVERTURE DU 21ÈME ANNIVERSAIRE

Accueil au théâtre du Jardin par **Sylvie Bénard, directrice de l'environnement de LVMH**
Discours d'ouverture par **Gilles Berhault, président du Comité 21**

14h40

D'HIER À AUJOURD'HUI : PAROLE AUX ADHÉRENTS ET RETOUR EN IMAGES

1er réseau multi-acteurs de plus de 450 adhérents, **le Comité 21 propose de donner la parole à plusieurs adhérents pour témoigner de 21 ans de belles histoires, d'accompagnement, de moments forts** avec Bordeaux Métropole, Comité 21 du Burkina Faso, message vidéo du Comité 21 Québec, Media Pep's, Veolia, Victoires Editions

15h00

LE TEMPS DU CHANGEMENT : ENSEMBLE, QUELLE VISION POUR NOTRE SOCIÉTÉ ?

Les débats s'articuleront autour de deux questions, animés par Andréa Goulet du Laboratoire d'innovation 231e47

Transition économique ou crise sociétale ?

On parle aujourd'hui d'une crise globale, constituée de multiples crises et qui serait devenue permanente. Cet état révèle la difficulté des sociétés humaines à se projeter en construisant de nouveaux repères. Comment dépasser l'état de crise, se mettre en mouvement, en transition ? Comment conjuguer la satisfaction des besoins d'une population croissante en ayant une gestion durable des ressources renouvelables et non renouvelables, et en prenant en compte la diversité des aspirations des êtres humains ? Peut-il y avoir un projet de société partagé par tous ? La dimension sociétale tend à prendre le pas sémantiquement sur le développement durable. Que convoque-t-on quand on parle de sociétal ? Et quelle est la distance entre le dire et le faire ?

Roland Cayrol, directeur du Collège d'études et d'analyses (Cetan) ; **Marc-Oliver Padis,** directeur des études du think tank Terra Nova ; **Arnaud Poissonnier**, président et fondateur de Babyloan ; **Roger Sue,** sociologue, professeur à l'Université Paris Sorbonne

De nouveaux partenariats qui changent le monde (ODD 17)

Pour cheminer vers cette transformation, véritable « métamorphose » sociétale, deux facteurs associés sont décisifs : le progrès technologique et la gouvernance partagée. La question centrale qui se pose à nos sociétés est donc bien celle du partenariat entre les parties prenantes, conditions de l'organisation et de la gouvernance partagée nécessaires à l'émergence d'un « nouveau modèle». C'est précisément les attentes sous-jacentes à la réalisation de l'ODD 17. Depuis 20 ans, avec l'émergence du développement durable, on assiste à la montée en puissance des partenariats multi-acteurs. Quels bilan et projection peut-on en faire ? Quels en sont les facteurs de réussite, les freins à lever ? Quels catalyseurs pourraient accélérer ces partenariats ? Jusqu'à quel point contribuent-ils vraiment à la transformation ?

Gilles Berhault, président du Comité 21 ; **Catherine Berthillier**, fondatrice de Shamengo; **Henri Landes,** cofondateur de Climates ; **Bettina Laville,** fondatrice du Comité 21

LE PROGRAMME
LA SUITE

17h15

COUP DE PROJECTEUR SUR LES LAURÉATS DES 21 SOLUTIONS !

17h45

CLÔTURE PAR LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU COMITÉ 21

Le président, nouvellement élu le jour même, s'exprimera pour dessiner **les orientations à venir** et dévoilera **la contribution que le Comité 21 entend apporter au changement de société.**

18h
19h

LE TEMPS DES ÉCHANGES

- A l'occasion de son 21ème anniversaire, **le Comité 21 a lancé l'appel à solutions « 21 solutions pour demain » !** Ce temps permettra d'aller à la rencontre des lauréats et de découvrir les solutions innovantes qu'ils ont mis en œuvre (dans la Grande Verrière)

- **Plateau radio** avec Néoplanète et interviews des participants

à partir de 19h

LE TEMPS DE LA FÊTE

Diner convivial et soirée festive !

COUP DE PROJECTEUR
SUR LES 21 SOLUTIONS POUR DEMAIN

A l'occasion de son 21ème anniversaire, le Comité 21, 1er réseau d'acteurs du développement durable en France, a lancé un appel à solutions « 21 solutions pour demain » pour construire l'avenir ensemble !

Ce dispositif propose d'identifier et de partager 21 solutions innovantes vers l'objectif de cet anniversaire « Ensemble, quelle vision pour notre société ? ». Le Jury*, composé de membres du Conseil d'administration, du Comité d'experts et de l'équipe du Comité 21, a désigné 21 solutions favorites le 12 mai dernier ; Une solution « Prix du Public » a été choisie par les internautes. Retrouvez ces 21 solutions lors de notre anniversaire, le 30 juin !

Cet appel à solutions s'inscrit atour de 7 enjeux des Objectifs du développement durable proposés par l'ONU, nouvelle feuille de route du Comité 21 :

ENJEUX	ODD	MOTS CLÉS
Solidarité	ODD1, ODD5, ODD10, ODD16	Lutte contre la pauvreté, réduction des inégalités entre les pays, justice pour tous, égalité femme-homme
Santé et bien-être	ODD2, ODD3, ODD6	Lutte contre la faim, bonne santé, gestion durable de l'eau
Éducation	ODD4	Éducation, sensibilisation
Climat-Énergie	ODD7, ODD13	Accès aux services énergétiques, lutte contre le changement climatique, qualité de l'air
Biodiversité	ODD14, ODD15	Préservation de la vie aquatique et terrestre
Économie responsable	ODD8, ODD9, ODD12	Travail décent et croissance économique, consommation et production responsables, industrie, innovation et infrastructures
Villes durable	ODD11	Villes et communautés durables, gestion des déchets

L'Objectif 17, « Renforcer les moyens du partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser » est l'ADN même du Comité 21 ; il constituera donc un critère intrinsèque à toutes les solutions.

Découvrez-les vite !

***Jury**

Conseil d'administration
Gilles Berhault, président du Jury
Laure Mandaron, Groupe La Poste
Hervé Domenach, UNCPIE
Luc Picot, Décider ensemble

Comité d'expert
Guillaume Sainteny, Ecole Polytechnique
Raymond Van Ermen, European Partners for Environment

Equipe du Comité 21
Laurie Ayouaz, responsable Territoires durables
Fanny Brandeau, communication
Antoine Charlot, directeur régional, Comité 21 Grand Ouest
Catherine Decaux, directrice générale
Christine Delhaye, responsable Communication
Georges Ribière, prospective

ZAE DE KONSÉGUELA AU MALI : UNE RÉPONSE DURABLE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES RURAUX DU MALI

Renaud David – r.david@geres.eu

La nouvelle Zone d'Activités Électrifiée (ZAE) de Konséguéla au Mali est un concept innovant d'accès aux énergies propres en milieu rural, alimentée 24h/24 à 100% par des énergies renouvelables (photovoltaïque et biocarburant paysan). Elle est installée dans des bâtiments bioclimatiques selon la technique de la Voute Nubienne, et 11 très petites entreprises locales sont accompagnées dans leur développement (formations, accès au crédit). Elles dispensent à la population de nouveaux produits et services jusqu'ici difficilement accessibles de par la faible électrification des territoires ruraux : boulangerie (auparavant à 50 km), télécommunication, froid (jus de fruits frais et pains de glace), bio-carburant local, réparation de pneus… La nouvelle attractivité du territoire offre des perspectives à sa population, notamment les jeunes. D'ici fin 2016, 35 emplois seront créés, 28 meuniers consolidés dans leur activité ainsi que des revenus complémentaires pour 400 paysans producteurs de Jatropha. L'objectif du partenariat entre **l'ONG GERES**, concepteur et porteur du projet, la commune de Konséguéla et l'Intercollectivité Miniankala Kafo, est d'inscrire durablement cet investissement sur le territoire, de veiller à son devenir, au bénéfice des populations et d'en tirer les leçons pour accompagner d'autres communes. Pour en savoir plus

LES MEDIATERRE, PORTEURS DE SOLUTIONS POUR LES FOYERS LES PLUS MODESTES

Thomas Lesperrier - tlesperrier@uniscite.fr

Lutter contre la précarité énergétique dans les quartiers populaires, c'est le défi social majeur qu'ont accepté de relever Les Médiaterre : plus de 400 jeunes, âgés de 16 à 25 ans, engagés en service civique à **Unis-Cité** qui, au quotidien, interviennent au cœur des quartiers pour aider les foyers les plus modestes à réduire leurs factures énergétiques. Présents dans 70 quartiers prioritaires de France, les volontaires d'**Unis-Cité** vont au-devant des habitants pour leur proposer un accompagnement à domicile et dans la durée visant à les aider à adopter des gestes simples pour réduire leurs factures tout en protégeant l'environnement. Chaque année leur intervention permet de sensibiliser 10 000 personnes et d'accompagner 1 500 familles de manière personnalisée. Déployé depuis 2008 grâce au soutien de nombreux partenaires publics et privés, le programme Les Médiaterre a inspiré le lancement en 2015, par le Ministère de l'Ecologie, d'un grand programme de service civique pour développer l'offre de missions de service civique à confier aux jeunes désireux de s'engager en faveur de la transition énergétique, du climat et de la biodiversité. Pour en savoir plus

.

POUR LES ORVALTAIS, PLUS BELLES NOS VIES AVEC LA POM !

Florence de Vasson - florence.devasson@mairie-orvault.fr

Au printemps 2016, la **ville d'Orvault** a lancé une plateforme d'appel à projets citoyens pour favoriser le bien vivre ensemble : la-pom.fr. L'idée de départ est simple : chacun d'entre nous peut avoir des pistes pour améliorer le quotidien, sans pour autant passer à l'acte. Avec la POM (Plateforme Orvaltaise de Mobilisation), on peut voir ses idées se réaliser grâce à un accompagnement de la Ville et à l'aide d'autres Orvaltais », note Catherine Heuzey, élue au développement durable et à l'environnement. Le site la-pom.fr a en effet la double vocation de référencer des projets citoyens potentiels et de « recruter » des contributeurs. Ce dispositif est un levier pour faire évoluer l'Agenda 21 local, plutôt prescriptif, vers une démarche mobilisatrice pour l'ensemble du territoire et créatrice de réseaux. Il pourra être reconduit régulièrement et sera prochainement décliné en interne auprès des agents municipaux. Une plateforme ressource est envisagée pour élaborer des projets partenariaux et agglomérer les compétences volontaires. Pour en savoir plus

ECOLO CRÈCHE, UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DÈS LA PETITE ENFANCE

Claire Grolleau Escriva - contact@ecolo-creche.org

Malgré la vulnérabilité du jeune enfant et la bienveillance des professionnels, les valeurs du développement durable ne sont pas prises en compte de façon systématique dans l'écosystème petite enfance. L'association **Ecolo crèche** a développé une démarche d'amélioration continue spécifique à cette problématique et le 1er label développement durable dédié aux crèches. Personnels, parents et enfants, se voient engagés dans une approche collective unique. L'objectif : améliorer la qualité de vie des membres de la crèche et réduire les impacts environnementaux. Les résultats mesurés sont forts : baisse des consommations d'énergie, d'eau, des maladies des enfants, de l'absentéisme des professionnels. 200 crèches ont déjà rejoint le réseau dans 52 départements en France. Le monde de la Petite enfance est un levier pour les changements de notre société. Ecolo crèche désire étendre ses actions vers les assistantes maternelles, mais aussi dupliquer son modèle à l'international. Pour en savoir plus

LE CARTABLE SAIN ET DURABLE, OUTIL DE SENSIBILISATION POUR L'ACHAT DE FOURNITURES

Ragnar Weissmann, HSN - ragnar_weissmann@hotmail.com

Le cartable sain est un outil de sensibilisation et de conseil pour l'achat de fournitures pour les familles, les enseignants et les acheteurs publics. Il attire l'attention sur l'impact de l'acte d'achat sur l'environnement (consommation de ressources, substances indésirables, déchets…), sur la santé (qualité de l'air intérieur, substances indésirables / toxiques au toucher ou à l'ingestion…) et donne des solutions pragmatiques et accessibles à chacun. En 2016, de nouvelles rubriques sur ce site sont créées pour aborder toutes les dimensions d'un établissement scolaire : entretien, maintenance, alimentation, mobilier, jeux, jouet, mobilité : quels critères d'achat, quels besoins, quelle démarche collective pour accepter le changement ? Outre les pilotes du projet (APESA, **Habitat Santé Environnement-HSEN**, ADEME, Conseil départemental de la Gironde), les partenaires et institutions locaux sont consultés sur le contenu du site et pour la diffusion auprès de leur public et réseau. Pour en savoir plus

LES JUNIORS DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SERVICE DES PROJETS DES ENSEIGNANTS

Stéphanie Baltardive - sbaltardive@bordeaux-metropole.fr

Les Juniors développement durable est un dispositif unique en France développé depuis 2001 par **Bordeaux Métropole.** L'objectif est de donner aux enseignants et aux élèves du 1er degré, des écoles maternelles, primaires, et des établissements spécialisés, les moyens d'agir localement, concrètement et durablement pour la planète. Ainsi, Bordeaux Métropole associe tous les acteurs du territoire concernés par cette problématique - Direction départementale des services de l'Éducation Nationale de Gironde, associations spécialisées dans le développement durable, communes, structures de l'économie sociale et solidaire, entreprises… - et co-construit avec eux des outils pédagogiques, des actions de sensibilisation sur mesure adaptés à la demande de chaque enseignant. Autour d'un socle de thèmes (changement climatique, biodiversité, solidarité, santé et bien-être, production et consommation responsables) émerge une multitude de projets : création de jardins, incitation à l'éco-mobilité, lutte contre le gaspillage alimentaire… Pour en savoir plus

ECOLE D'ÉTÉ CLIMATE-KIC « *THE JOURNEY* » : FORMER LA NOUVELLE GÉNÉRATION D'ENTREPRENEURS DU CLIMAT

Catherine Ouvrard - catherine.ouvrard@climate-kic.org

Le programme **Climate-KIC** *The Journey* forme de jeunes entrepreneurs et des étudiants à l'innovation pour le climat. Depuis 2010, cette école d'été attire chaque année plus de 300 candidats internationaux. Issus de disciplines très variées, ces candidats bénéficient durant cinq semaines de coaching, de cours et d'ateliers intensifs pour créer, puis finalement transformer des idées en start-ups avec un business plan soutenable. Au-delà du savoir-faire et des outils, *The Journey* met l'accent sur l'esprit entrepreneurial et le développement de la prise de conscience des opportunités économiques liées au changement climatique. *The Journey* allie connaissances théoriques et expériences pratiques, avec des intervenants de l'industrie, de la science et des politiques publiques, mais aussi d'entrepreneurs. Déjà quelques succès notoires pour ce programme, dont les start-ups Cophenol ou FSE Network. Pour en savoir plus

FAVORISER LA MOBILISATION DES JEUNES AVEC COP IN MYCITY

Marion Quemener- marion.quemener@climates.fr

COP in MyCity est un projet créé en 2013 par **CliMates**. Il vise à combler le fossé existant entre les jeunes et les négociations climatiques. Comment ? Par la formation, l'organisation de simulations de sommets internationaux sur le climat (COP) et la mobilisation. Pendant une journée, les participants se glissent dans la peau d'un négociateur et travaillent à l'élaboration d'un accord pour le climat. Cette expérience forte permet de saisir intuitivement les défis mais aussi les leviers d'action pour opérer la transition écologique nécessaire. En trois ans, le programme s'est développé dans le monde entier grâce à la constitution d'un réseau de bénévoles – les COP'Leaders – formés et accompagnés dans l'organisation de leur propre COP In MyCity. Ainsi en 2015, plus de 8000 jeunes ont pris part à un évènement. Les outils de COP in MyCity sont disponibles en ligne, et les formations des COP'Leaders se font à distance. Ce format léger et adaptable fait de COP In MyCity un outil capable de sensibiliser et donner des clefs d'action aux futurs acteurs du changement. Pour en savoir plus

BIODIVERSITÉ
(ODD14, ODD15)

EMPLOI, SOLIDARITÉ, AGRO-ÉCOLOGIE ET PARISIENS ONT RENDEZ-VOUS À LA FERME DU RAIL

Frédéric Lauprêtre -
frederic.laupretre@impactlogement.com

Parce que la ville de demain sera solidaire et respectueuse de la nature, **la Ferme du Rail** crée à Paris un lieu de vie, de rencontre, de production et de recherche autour de l'agriculture urbaine. Lauréate de l'Appel à projets « Réinventer Paris », la Ferme du Rail est née de la volonté d'habitants et d'associations du 19ème arrondissement d'équiper leur quartier d'un espace hybride au service de tous. Ce projet offrira une vingtaine de logements, pour des étudiants en agro-écologie et des personnes en insertion, auxquelles elle proposera des formations et des emplois autour des métiers de la ville durable : collecte et valorisation des bio-déchets, compostage, production maraîchère en permaculture, entretien d'espaces verts, distribution de produits agricoles en circuit court et restauration. La Ferme du Rail ouvrira ses portes au printemps 2018, au terme d'un chantier qui mettra en œuvre des procédés constructifs low-tech minimisant les impacts sur l'environnement et les riverains. Pour en savoir plus

CLIMAT-ÉNERGIE
(ODD7, ODD13)

RÉFÉRENTIEL TK'BLUE, L'ALLIANCE ENTRE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET RÉDUCTION DES GES

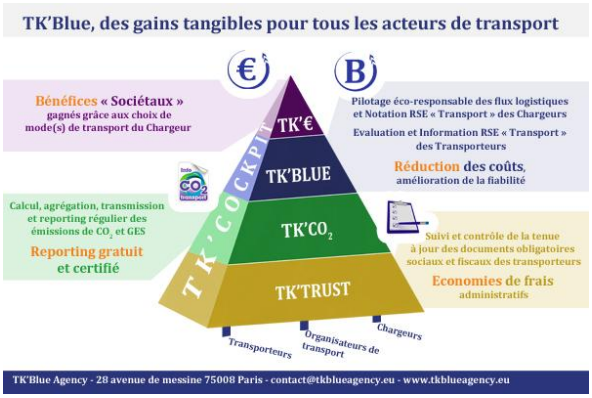

Philippe Mangeard -
philippe.mangeard@tkblueagency.eu

Consommateurs et entreprises sont de plus en plus concernés par la dimension sociale, sanitaire, sociétale et environnementale du transport. **TK'Blue Agency** est une plateforme collaborative entre tous les acteurs du transport permettant de mesurer le coût sociétal des flux logistiques. Le référentiel TK'Blue est le fruit de 5 années de recherche d'une équipe scientifique européenne réunissant les plus grands laboratoires et universités. L'analyse porte sur la qualité des matériels, équipements et niveau de formation des personnels des entreprises de transport, qui sont aussi trois critères d'amélioration simultanée de la ponctualité, fiabilité, coût et empreinte environnementale des opérations. Cet indicateur encourage toutes les parties à rechercher ce triple bénéfice de qualité, de coût et sociétal, et permet d'engager des programmes efficaces de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour en savoir plus

VARIWAYS®, UN OUTIL POUR CALCULER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Eric Locquet - eric.locquet@egis.fr

Basé sur deux indicateurs, les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la consommation d'énergie, Variways®, une solution développée par **Egis**, aide les maîtres d'ouvrage à choisir le tracé de leur projet routier sous l'angle de la problématique environnementale, dans le cadre de projets routiers neufs, d'élargissements ou d'aménagements, en France comme à l'international. Disponible en français et en anglais, il est utilisé partout dans le monde dans le cadre de missions de maîtrise d'œuvre ou d'études (utilisé notamment en France, en Pologne, au Kosovo, au Qatar). Il a pour vocation de faire évoluer la réflexion des clients dans les analyses multicritères de leur choix de variantes de tracé. L'éco comparateur routiers Variways® calcule ces deux indicateurs pour la phase de construction de la route (émissions de GES résultant des terrassements, des chaussées, pont, viaduc, tunnel, glissières de sécurité, assainissement) ainsi que pour sa phase exploitation (émissions de GES et consommation énergétique résultant des véhicules qui circulent sur celle-ci une fois mise en service). Pour en savoir plus

ECOZA : UN PROJET COLLECTIF POUR DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE !

Sofia Belhamiti - sofia.belhamiti@lachapellesurerdre.fr

L'association des Entreprises de la Chapelle-sur-Erdre, en partenariat avec la ville de La Chapelle-sur-Erdre, a développé un projet Économie d'Énergie sur les Zones d'Activités visant à réduire les émissions de CO_2 : le projet ECOZA. Ce projet expérimental et innovant consiste en la mise en place d'une technologie de mesure en continu des consommations d'énergie à distance. Des capteurs de débits d'électricité et de gaz sont installés et transmettent sur un serveur les données de la consommation énergétique des infrastructures. Le traitement de ces données permet d'en déterminer l'origine et l'heure. Le but ultime est de déceler et d'exploiter des gisements d'économie d'énergie. Le projet développe également un volet comportemental appelé « Défi Énergie » et piloté par l'association Alisée. ECOZA associe également Nantes Métropole, l'ADEME, la région des Pays-de-la-Loire et la Chambre de commerce et d'industrie de Nantes-Saint-Nazaire. Pour savoir plus

ACT'IF : L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU PROFIT DES ENTREPRISES ET DES TERRITOIRES

Julien Munoz –
julien.munoz@midi-pyrenees.cci.fr

La recherche d'une compétitivité nouvelle et les tensions croissantes sur les approvisionnements appellent à la construction d'un nouveau modèle économique collaboratif basé sur une utilisation efficace des ressources, dans un modèle favorisant les circuits courts. Afin d'accompagner efficacement le tissu économique local dans cette transition, le **réseau des CCI** (Chambre de commerce et d'industrie) s'est engagé dans le développement d'un logiciel innovant : Act'IF. Agissant comme un véritable outil de pilotage stratégique, cette plate-forme connectée permet de construire une cartographie du territoire, de mettre en correspondance les offres et les besoins des acteurs économiques et ainsi de relier les chainons manquants dans les chaines de valeurs, favorisant le développement de filières innovantes. Initialement conçu par la CCI 82, c'est la CCI Midi-Pyrénées qui assure son déploiement sur le réseau CCI national, avec le soutien de CCI France et de l'ADEME. Act'IF est actuellement utilisé dans une dizaine de régions menant des démarches d'Ecologie Industrielle et Territoriale et ayant déjà abouties à des actions concrètes. Citons par exemple la valorisation d'écarts fruitiers (méthanisation), le développement d'emplois partagés ou encore la récupération de chaleur fatale sur des fours industriels. Pour en savoir plus

LA MÉTHODE CARE : UN OUTIL COMPTABLE AU SERVICE D'UNE SOUTENABILITÉ FORTE DANS LES ENTREPRISES

Hervé Gbego - contact@compta-durable.com

La méthode CARE de **Compta Durable** s'adresse aux organisations désireuses de piloter le développement durable à un niveau stratégique. Il s'agit d'une méthode comptable socio-environnementale qui propose un changement de paradigme fondamental : élargir la vision de l'entreprise à trois capitaux – financier, naturel et humain – et les prendre en compte dans le bilan et compte de résultat. La ressource naturelle/humaine devient un emprunt à restituer en quantités suffisantes pour assurer son maintien, au même titre qu'un emprunt bancaire. De fait, l'entreprise préserve les capitaux qu'elle a identifiés à un niveau de soutenabilité déterminé en collaboration avec des experts extérieurs. Comment ? Par l'élaboration de scénarios de réduction des impacts, l'évaluation de leurs coûts et leur inscription au bilan et compte de résultat. Cette méthodologie a la capacité de conduire la transition écologique des entreprises, car elle propose une véritable philosophie de l'action ainsi qu'une vision holistique de sa performance. Pour en savoir plus

LE PROJET MÉTAL, TRIONS PLUS POUR RECYCLER MIEUX

Angeline Charbonnier - contact@celaa.fr

Le **CELAA** (Club de l'Emballage Leger en Aluminium et en Acier) a été créé en 2009 sous l'impulsion d'entreprises convaincues de la nécessité d'améliorer le recyclage des petits emballages en aluminium et en acier. Le Club entend donc contribuer à la redynamisation de la filière métal en améliorant le recyclage des petits emballages métalliques. C'est dans cet objectif qu'a été lancé le Projet Métal en 2014. Ce projet est le fruit d'un accord quadripartite entre le CELAA, Eco-Emballages, l'Association des Maires de France et le Fonds de dotation pour le recyclage des petits aluminiums créé par Nespresso. Il vise à aider les centres de tri à s'équiper pour trier les petits emballages en aluminium et en acier et aider les collectivités à réussir leur engagement dans le Projet. Aujourd'hui 8 centres de tri sont équipés et couvrent 3,9 millions d'habitants. Fin 2016, ce seront 20 centres de tri qui seront équipés, ce qui couvrira environ 8 millions de la population. L'objectif est de pouvoir offrir à l'ensemble de la population française la possibilité de trier tous les emballages métalliques d'ici quelques années. Pour savoir plus

SOLAR HÔTEL, LE PREMIER HÔTEL ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET MILITANT DE PARIS !

Marie-Charlotte Julia – mariec.julia@gmail.com

Depuis 2009, le **Solar Hôtel de Paris**, s'est engagé dans un processus d'écologisation maximale : bilan carbone, puis labellisation Clef Verte et Ecolabel européen. Vitrine d'un développement durable pour l'hôtellerie économique, le Solar Hôtel tend à prouver qu'écologie ne rime pas avec dépense mais avec investissement et cherche à convaincre les hôteliers indépendants de s'engager dans cette démarche. Adopter le plus possible de pratiques qui ne nuisent ni à l'environnement, ni à la santé humaine n'est plus le privilège de quelques hôtels de luxe. Pour toutes ces raisons, Solar Hôtel a choisi d'être le premier hôtel écologique, économique et militant. Véritable lieu de vie et d'échange, apprécié pour ses nombreuses initiatives culturelles, le Solar Hotel est également réputé pour son rapport qualité prix. Lieu d'expérimentation, l'hôtel souhaite s'ancrer toujours plus dans l'économie sociale et solidaire en réceptionnant de façon hebdomadaire des paniers bio et locaux. Pour en savoir plus

REV3 / LA TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE EN HAUTS-DE-FRANCE

Bertrand Zuindeau –
bertrand.zuindeau@nordpasdecalaispicardie.fr

La Troisième révolution industrielle (nom de code Rev3) devient une réalité dans les **Hauts-de-France**. L'enjeu ? Le développement d'une société post-carbone, connectée et durable, qui favorise la création d'activités et d'emplois. Rev3 propose une voie à suivre pour atteindre cet objectif, combinant énergies renouvelables distribuées, efficacité énergétique, stockage de l'énergie, réseaux intelligents, nouvelles mobilités, dans une logique d'économie circulaire et d'économie de la fonctionnalité. Des outils financiers innovants sont créés : un livret d'épargne dédié Rev3 (1 200 épargnants et plus de 11 millions d'euros collectés), un fonds CAP TRI de 37,5 millions d'euros à destination des entreprises (apports en fonds propres), le recours aux plateformes de financement participatif, etc. À ce jour, plus de 300 projets et initiatives sont en cours dans notre région. Entreprises, collectivités territoriales, universités, lycées, hôpitaux, associations... se mobilisent pour produire, construire, se déplacer, consommer autrement. Rev3, tous concernés ! Pour en savoir plus

LA CHANTRERIE : UN TERRITOIRE DU FAIRE ENSEMBLE !

Bernard Lemoult - AFUL-Chantrerie@mines-nantes.fr

Depuis 2008, les établissements publics et privés de **la Chantrerie**, territoire de 2 500 salariés et 4 000 étudiants au nord de Nantes, mènent ensemble des projets de transition face aux enjeux énergétiques et climatiques, agricoles et alimentaires, de déchets, de biodiversité, de mobilité, de gouvernance… C'est ainsi qu'en s'appuyant sur une *Charte de territoire* adoptée par le collectif, une chaufferie bois et un réseau de chaleur, du photovoltaïque, des transports en commun, de l'agriculture urbaine, des arbres fruitiers, des ruches d'abeilles, une gestion partagée des déchets organiques, une rencontre des salariés du site… ont émergé de cette dynamique collective. Cette culture du faire ensemble, par les acteurs du territoire eux-mêmes, s'est construite progressivement, avec la Collectivité qui facilite mais ne pilote pas les projets. D'environ 5 à 6 personnes à l'origine de cette dynamique, une trentaine d'acteurs sont aujourd'hui impliqués directement dans les projets. Consolidation de la gouvernance partagée et implication du plus grand nombre constituent aujourd'hui les deux enjeux majeurs … de ce faire ensemble. Pour en savoir plus

MEEGOT, LA SOLUTION QUI VA CRÉER DES VILLES « ZÉRO MÉGOT »

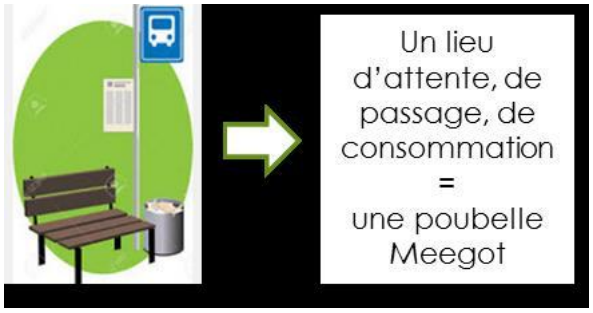

Erwin Faure - erwinfaure@gmail.com

« MEEGOT » est un concept de collecte et de recyclage de mégots de cigarette. L'idée est d'installer des box à mégots dans tous les lieux de proximité d'espaces fumeurs et d'effectuer la collecte, le tri et revaloriser le tonnage via la filière de recyclage (transformation en plastique). Il est au croisement sur les sujets de propreté urbaine, de désenfouissement, de désincinération, d'élargissement des consignes de tri, de dépollution des eaux des réseaux d'assainissement et de rendre l'usager acteur dans les filières de collecte des déchets. Les objectifs et résultats attendus sont de limiter la pollution visuelle, organique et chimique en ville et dans le milieu naturel, la réduction du tonnage de déchets à incinérer ou à enfouir, la réduction du nombre de mégots dans les réseaux d'eaux pluviales, des économies financières réalisées dues à ces 2 points précédents, des économies sur le nettoyage de la voie publique, la création d'ici 3 ans de 10 emplois notamment pour des personnes éloignées du marché du travail. Ce dispositif permettra de rendre la Métropole de Bordeaux plus attractive, d'augmenter la fréquentation touristique, de fédérer les habitants des villes et métropoles sur un sujet porteur de sens et d'augmenter la citoyenneté des habitants. Pour en savoir plus

ECOSYST'M : UN SYSTÈME DE MOBILITÉ ÉCODURABLE, CITOYEN ET SOLIDAIRE !

Marylène Vales -ayendurable21@gmail.com

L'éloignement des services publics, la rareté des transports collectifs et l'évolution des couts d'énergie liées aux déplacements en zones rurales ont conduit le village d'**Ayen** (740 habitants) et la fédération Ecosyst'M associée à la SNCF mobilités Limousin, à créer un système de covoiturage de proximité adossé à une monnaie locale. Ecosyst'M est un service de covoiturage de courte distance qui associe les activités locales, véritables acteurs de la mobilité de proximité qui acceptent la monnaie issue du covoiturage et offrent des services pratiques pour favoriser les déplacements. Le collectif « le durable a son village » appuyé par la Maison de Services Au Public assure depuis avril 2014 le développement et la promotion d'Ecosyst'M auprès des habitants et des acteurs du bassin de Brive la gaillarde. La collaboration active de l'ensemble des partenaires a conduit au déploiement du dispositif sur 7 autres collectivités limitrophes permettant un accroissement important du nombre de covoitureurs inscrits. Pour en savoir plus

ÉCO-RESPONSABILITÉ : LES ÉVÉNEMENTS NANTAIS JOUENT COLLECTIF !

Dominique Béhar - bonjour@reseau-eco-evenement.net

Bonne nouvelle, un objectif ambitieux est fixé sur le territoire nantais : que **1001 événements** s'engagent pour leur territoire et le climat d'ici 2020. Et tous les événements peuvent s'investir, du grand festival au petit vide grenier, de la compétition sportive au salon professionnel ! La prise en compte de la responsabilité sociétale dans la filière événementielle existe depuis plusieurs années à Nantes. Depuis trois ans, cette dynamique s'est accélérée avec la création du **Réseau Eco-Evénement** impulsé par la Métropole**.** Celui-ci a pour objectif principal de mutualiser les bonnes pratiques entre l'ensemble des acteurs de la filière : organisateurs, prestataires, collectivités et même publics. Pour y parvenir, le Réseau propose une panoplie d'outils et de méthodes permettant à tous de progresser en maitrisant ses coûts : accompagnements, rencontre annuelle, challenge, bonnes pratiques innovantes, formations, groupes de travail, expérimentations sur les événements, etc. Le Réseau continue de se développer en 2016. Il capitalise ses retours d'expériences et s'installe dans le paysage nantais. Les perceptions changent. Organiser un éco-événement n'est plus synonyme de contraintes supplémentaires, mais plutôt de supplément d'âme, de lien entre les bénévoles et de meilleurs relations avec le public... Les pouvoirs publics comprennent mieux que les événements sont des caisses de résonance, des lieux propices à l'ouverture des habitants vers de nouveaux modes de vie. Un tel dispositif est facilement transposable sur d'autres territoires, car il s'agit avant tout d'animer une filière avec des valeurs simples telles que celle décrite par ce proverbe « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». Pour en savoir plus

PRIX DU PUBLIC
(ODD14, ODD15)

2000 PROJETS POUR UN MONDE MEILLEUR

Lionel Duplicy - lionel@good-4you.net

Good-4you est une société de communication positive et de marketing solidaire. Afin d'aider à construire un monde meilleur, Good-4you organise un concours international qui récompensera 2 000 porteurs de projets-solidaires qui ont besoin de visibilité et de moyens financiers. L'objectif du concours est de récompenser un nombre important de lauréats afin d'avoir un véritable impact global. Les 2 000 porteurs de projets lauréats recevront un site web conçu pour doper leur visibilité et lever des fonds d'une façon inédite ; les réseaux professionnels impliqueront leurs affiliés dans une démarche sociétale ambitieuse qui sera profitable à l'image de leur secteur et à celle de leurs affiliés ; des milliers d'indépendants et PME s'associeront à des projets humains qui leur ressemblent. Ils disposeront d'un outil inédit pour mettre en valeur leur implication sur le plan professionnel (auprès des employés, clients, etc.). Le tout sans perte de temps, avec des budgets accessibles et via tous leurs supports: cartes de visites, site web officiel, courriels, etc. Pour en savoir plus

LE COMITÉ 21, 1ER RÉSEAU MULTI-ACTEUR
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA RSE

Depuis 21 ans, le Comité 21, Comité français pour le développement durable, fédère et anime l'ensemble des acteurs engagés, rassemblés autour de quatre collèges : entreprises, collectivités, associations et établissements d'enseignement et de recherche.

> LE COMITÉ 21 UN ACTEUR INCONTOURNABLE

- **Initiateur** pour la mise en œuvre de l'Agenda 21 en France
- **Précurseur** pour le déploiement du développement durable au sein des organisations et sur les territoires
- **Accompagnateur** pour le développement des démarches responsables de ses adhérents
- **Défricheur** d'enjeux innovants (achat, tourisme, marketing, dialogue, logistique, etc.)
- **Catalyseur** des partenariats et synergies entre acteurs
- **Facilitateur** entre la société civile et les grands rendez-vous internationaux

> 4 DÉFIS POUR AGIR ENSEMBLE

- **Stratégie développement durable des Organisations**
  Faciliter la construction et la mise en œuvre des démarches développement durable
- **Territoires durables**
  Ancrer les pratiques de développement durable dans les territoires
- **Prospective**
  Décrypter les enjeux du développement durable
- **Coopération internationale**
  Ouvrir et valoriser le réseau à l'international, se nourrir des démarches étrangères

> QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- 450 adhérents
- 1 antenne Comité 21 Grand Ouest
- 33 administrateurs
- Un Comité d'experts

> www.comite21.org

1995 - 2016 :
LES TEMPS FORTS DU COMITÉ 21

1994

Le 17 octobre, en présence de Michel Barnier, ministre de l'environnement, c'est l'Assemblée générale constitutive du Comité 21, (Comité français pour l'environnement et le développement durable), issue de la fusion du Comité français pour l'environnement, fondé par Simone Veil, de la Fondation européenne pour l'environnement, fondée par Bettina Laville et de l'Entente européenne pour l'environnement, fondée par Huguette Bouchardeau.
Les fondatrices deviennent présidentes d'honneur du Comité 21 et confient la présidence à Serge Antoine, conseiller spécial de Maurice Strong pour le Sommet de la Terre de Rio, un des fondateurs du ministère de l'environnement (fondateur du Plan Bleu, créateur des régions françaises …). Le Comité 21 représente en France le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, membre de droit de l'association.

1995

25 janvier
1ère Assemblée d'un concours international d'architecture sur la haute qualité environnementale. 192 architectes de 60 pays répondent à l'appel. Le Jury, présidé par Gaïa Network Gilles Perraudin, désigne 6 lauréats. Le 1er Prix est remporté par l'architecte finlandais Kai Wartiainen.

13 avril
Consultation des candidats aux élections présidentielles sur leur programme en matière d'environnement et de développement durable

1996

10 janvier
Publication de « Bien gérer votre commune aujourd'hui pour le 21e siècle ». L'Association des Maires de France envoie l'ouvrage aux 36 000 communes de France.

24 et 25 janvier
Lancement de « l'Appel de Nantes pour construire des partenariats public-privé-citoyens » par 400 maires et représentants de 21 villes du monde, à l'initiative de la ville de Nantes et du Comité 21

1er octobre
Ouverture à la Grande Halle de la Villette de la manifestation « Villette-Amazone, construire le 21e siècle » présentant les architectes lauréats du concours d'architecture. Le 1er Prix y est présenté « grandeur nature ». Frans Krajberg expose 100 totems, arbres et lianes calcinés et sculptés de la forêt amazonienne.

1997

10 février
Edition d'« EcoLogis, habiter le 21e siècle », exposition itinérante sur la haute qualité environnementale du bâtiment. Elle sera diffusée jusqu'en 1999 dans plus d'une centaine de collectivités.

15 décembre
Publication en partenariat avec Enda Tiers-Monde du guide « Villes et Citadins d'Afrique » destiné aux maires des villes d'Afrique francophones.

1998

14 et 15 mai
Organisation du Symposium sur la gestion durable des forêts européennes avec le Ministère de l'Agriculture. Il réunit 400 responsables européens de la forêt (industriels, communes forestières, propriétaires forestiers, ONG, institutions).

1999

19 octobre
Signature par 8 présidents d'entreprises publiques françaises (Aéroports de Paris, Caisse de dépôts et consignations, EDF, Gaz de France, Office National des Forêts, RATP, SNCF et Voies Navigables de France) de la Charte des entreprises publiques pour le développement durable élaborée par le Comité 21

2000

17 mai
A l'initiative du ministère de l'Environnement, organisation d'une consultation des TPE et PME de l'environnement et du développement durable pour identifier les leviers de développement économique de ces secteurs

22 au 25 octobre
Organisation du pavillon français de la Conférence « Sustainable Building » sur la HQE à Maastricht (19 pays présents) avec les associations HQE et Alsace Qualité Environnement, l'ADEME et le Plan Urbanisme Construction Architecture

2001

26 juin
Consultation des adhérents, en coordination avec la MIES-Mission interministérielle sur l'effet de serre, sur les initiatives en matière de lutte contre les changements climatiques ; édition de l'ouvrage « Changements climatiques : enjeux et initiatives », avec l'ADEME et Gaz de France (parution 2002)

13 et 14 décembre
Formation de 50 journalistes francophones aux enjeux du Sommet de Johannesburg en partenariat avec l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) et le ministère des Affaires étrangères

2002

11 avril
Consultation des candidats aux élections présidentielles sur leur programme en matière d'environnement et de développement durable, en partenariat avec le WWF France et la Revue Science et Environnement

23 août
Parution aux éditions Autrement de l'Atlas mondial du développement durable, avec l'appui d'un comité éditorial coordonné par le Comité 21

28 août au 4 septembre
Délégation des adhérents au Sommet de Johannesburg (Rio +10)

2003

1er et 2 septembre
1ère Université d'été de la communication pour le développement durable, créée avec l'Association Communication et information pour le développement durable (ACIDD)

16 octobre
Remise à l'Assemblée nationale des Rubans du développement durable, initiatives exemplaires de collectivités (opération annuelle organisée avec Dexia Crédit Local, l'Association des Maires de France et l'Association des Maires de Grandes Villes de France)

Octobre : Publication Entreprises et développement durable - tome 2

19 novembre
Lancement officiel au Congrès de Maires du site-portail www.agenda21france.org et publication Les territoires inventent l'avenir, première édition des Rubans du développement durable –co-éditions Victoires Editions et Dexia Editions

2004

8 avril
Organisation avec le WWF France d'une conférence-débat pour promouvoir l'adoption de la Charte de l'environnement

22 juin
Lancement de la Charte de la coopération décentralisée pour le développement durable conçue avec l'Association française des communes et régions d'Europe et Cités Unies France

Juin
Publication de la plaquette Développement durable : les PME se mobilisent en partenariat avec l'ADEME, l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie

15 septembre
Signature d'un accord de coopération avec la Coordination italienne des Agenda 21 et le réseau catalan des villes durables, pour construire un réseau euro-méditerranéen des villes durables et des Agenda 21 locaux

2005

Janvier
Lancement du projet européen South Urban Enviplans pour inciter les collectivités territoriales de l'Europe méridionale à mettre en œuvre la stratégie thématique pour l'environnement urbain

17 février
A la demande du ministère des Affaires étrangères, consultation des adhérents sur l'initiative diplomatique française pour la création d'une organisation mondiale de l'environnement (ONUE)

Juin : Publication « Economie et développement durable : sept secteurs en débat »

24 novembre
Célébration des 10 ans du Comité 21

2006

Décembre
Publication « De l'école au campus, agir pour le développement durable », guide méthodologique de l'Agenda 21 scolaire

2007

8 mars
Publication « L'Avenir en vert, environnement, santé, emploi : pour une France du 21ème siècle » aux Editions du Seuil

21 au 24 mars 2007
« Sevilla 2007 » délégation de collectivités française pour participer à la 5ème Conférence européenne des villes durables à Séville et témoigner de l'avancement des Agenda 21 en France, en partenariat avec l'AMGVF (association des Maires des Grandes Villes de France)

20 avril
Publication de la Note 21 « Les quartiers durables : un exemple de démarche intégrée et participative » en partenariat avec Angenius

20 septembre
1ère édition des Trophées du tourisme responsable initié par Voyages-sncf.com

Septembre
Lancement du Grenelle de l'environnement et participation du Comité 21 au groupe n°6 « Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à la compétitivité et à l'emploi » et aux Comités opérationnels 26 « éducation » et 34 « sensibilisation, information et formation du public à l'environnement et au développement durable »

2008

11 mars
Publication du guide « Mobilisation des équipes pour le développement durable » en partenariat avec le cabinet Les enjeux et les hommes

3 avril
Publication de la Note 21 « La commande publique régionale au service du développement durable »

Juin : Publication de la Note 21 Agir ensemble pour un tourisme durable

18 juin
Publication de l'ouvrage « Agir ensemble pour des territoires durables »

27 octobre
Publication d'un bilan sur l'action des collectivités pour l'EDD « Agir ensemble pour éduquer au développement durable » dans le cadre de la Conférence internationale de Bordeaux -27-29 octobre)

2009

4 et 5 février
Voyage d'études à Barcelone et publication d'une Note 21 sur la Stratégie développement durable de Barcelone

26 juin
Lancement officiel du Comité de prospective présidé par Bettina Laville et composé d'une vingtaine d'experts et de philosophes et Publication du premier rapport du Comité de prospective sur « Temps de crise financière, économique, écologique, sociale : enjeux, contradictions, opportunités »

Octobre : Publication de la Note 21 sur la « Concertation avec les parties prenantes : un enjeu stratégique pour l'entreprise »

7 octobre
Lancement de l'argumentaire « Vers un Agenda 21 scolaire » en collaboration avec l'Ifrée, le réseau Ecole et Nature, le réseau Ecorce et l'UNCPIE dans le cadre du programme ACCES DD et avec le soutien de la CASDEN

20 novembre
1ère « Note cadre » de l'Observatoire des crises Sommes-nous sur la voie d'une sortie de crise ?

2010

Février
Création de la boîte à outils d'aide à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un Agenda 21 de territoire

23 mars : Publication de la Note cadre n°2 « Observatoire des crises L'écologie saisie par la croissance ? »

29 avril : Publication de la Note 21 sur « l'Achat responsable » en partenariat avec Ecoeff

Juin : Lancement de l'Agenda 21 du Comité 21

1er juin
Publication de la Note 21 « Les entreprises peuvent-elles contribuer à l'éducation au développement durable ? »

11 juin : Lancement officiel de la délégation régional Comité 21 Pays de La Loire

2011

25 janvier : Lancement du nouveau site portail Agenda 21 qui valorise trois types de démarches : Agenda 21 de territoires ; Agenda 21 scolaires et Autres Agenda 21 (associatifs, fédérations, entreprises...).

9 mars : Publication « Du quartier à la ville durable : vers un nouveau modèle urbain ? »

5 avril : Publication du guide pratique du marketing durable en partenariat avec l'ESCP Europe, l'institut de sondage LH2, PwC et avec le soutien de l'ADEME et du ministère de l'Ecologie

4 juillet : 1er forum RIO+20 Pour une contribution française au Sommet de la terre 2012 « Rio + 20 »

21 octobre : Publication de la Note 21 « Evaluer et rendre compte de sa stratégie développement durable »

5 décembre : Publication du premier ouvrage du Comité 21 Pays de la Loire « Le développement durable en Pays de la Loire »

13 décembre : 2ème forum Pour une contribution française à « RIO+20 » sur la gouvernance

2012

26 janvier
Lancement officiel de la nouvelle revue du Comité 21 Vraiment durable, revue scientifique interdisciplinaire du développement durable, sur Penser le développement durable, en partenariat avec Victoires Editions

Juin : Le Comité 21 et le Club France Développement durable présents à Rio+20

Août : 10ème université d'été de la communication responsable organisée par ACIDD en partenariat avec le Comité 21

10 Septembre
Le Comité 21 présente ses propositions dans le cadre de la Conférence environnementale

Décembre
Lancement de la 10ème édition des Rubans du développement durable présidée par Dominique Bourg dans les Salons de Boffrans de le Présidence du Sénat, en présence de Jean-Pierre Bel, Jacques Pélissard, Dominique Bourg, Denis Cheissoux, et de tous les représentants élus des collectivités lauréates.

2013

Février
Sortie du 3ème numéro de la revue Vraiment durable « Femmes et développement durable, quelle alliance ? »

Mars
Publication de la Note 21 « Le Plan vert, une opportunité pour renforcer l'ancrage territorial des acteurs du développement durable » à l'occasion des assises de l'EEDD à Lyon

12 septembre : Lancement des groupes pilotes dans le projet référentiel dialogue parties prenantes

8 octobre
L'antenne Pays de la Loire organise la 1ère rencontre nationale des associations. L'Agenda 21 du Comité 21 est présenté par l'Atelier 2 « Comment (méthode et pilotage) s'engager dans une démarche de développement durable ?».

Novembre
Sortie du 4ème numéro de la revue Vraiment Durable sur le thème des valeurs du développement durable

2014

11 février
1ère formation « Regards croisés : l'Agenda 21 expliqué aux entreprises, la RSE expliquée aux collectivités »

27 février : 1ère journée régionale de la RSE à Nantes organisée par le Comité 21 Grand Ouest

30 avril
Lancement de l'ouvrage Agir ensemble pour des mobilités urbaines durables

9 septembre
1er colloque des Rubans du développement durable « Les collectivités moteurs de changement pour la transition écologique ! »

17 novembre
Animation par le Comité 21, membre permanent de la Plateforme RSE, de la plénière d'ouverture du colloque bilan « La RSE en Actes, vers un plan national d'action pour la RSE »

18 décembre
A un 1 an de la COP21, 500 acteurs participent au Forum « Une feuille de route pour un Agenda positif climat » avec Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères.

2015

13 janvier
Lancement des Principes directeurs pour un dialogue constructif avec les parties prenantes ; 47 signataires manifestant ainsi leur engagement à promouvoir les démarches de dialogue dans l'exercice de leur responsabilité sociale. Lancement de Charte régionale de développement durable par le Comité 21 Grand Ouest et la Région Pays de la Loire

Février
Publication de deux cahiers prospectifs autour de l'évaluation de la valeur des Agenda 21 dans les territoires

10 février
Rencontre-débat avec la ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur de la recherche, Najat Vallaud-Belkacem sur « EDD : la feuille de route gouvernementale pour les jeunes »

12 mai
Plus de 120 acteurs du développement durable pour le 1er rendez vous décentralisé en région à Ayen « Développement durable et économie verte en zone rurale »

Juillet : Cahier de prospective n°3 « Nouveaux modèles, nouveaux marqueurs, nouveaux territoires »

Septembre : Création d'un Comité 21 pour le développement durable au Burkina Faso

22 septembre
Publication du 1er guide national RSO pour les associations

4-10 décembre
42 000 visiteurs pour l'exposition Solutions COP21 au Grand Palais, portée par le Comité 21 et le Club France Développement durable en partenariat avec Hopscotch et le cabinet Alliantis

2016

18 janvier
Rencontre-débat en partenariat avec le CNRS « Après l'accord de Paris, le temps de l'action! » à l'occasion de la sortir de l'ouvrage collectif Quelles solutions face au changement climatique » CNRS Editions

16 février
1er rendez vous « Tous concernés » en partenariat avec Nuova Vista sur « L'engagement sociétal, au coeur des démarches de RSE ! » avec la contribution de 4 adhérents : Mobivia, SNCF, ADP et Orange

Mars : 1er Cahier d'une série sur la réforme territoriale « Développement durable, levier pour la mise en oeuvre de la réforme territoriale »

Mai : Parution de la Note 21 « Bien-être et développement durable : deux notions à rapprocher dans l'évaluation et dans l'action »

8 juin
Rencontre-débat sur « Nouvelles régions et développement durable : quelle alliance ? », Estelle Grelier, Secrétaire d'Etat en charge des collectivités territoriales et Benoît Faucheux, Président de la Commission développement durable et environnement de l'ARF

30 JUIN
LE COMITÉ 21 FÊTE SES 21 ANS

MERCI À TOUS !

À NOS PARTENAIRES

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.
Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. C'est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, de l'Energie et de la mer et du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
www.ademe.fr

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget.
En 2015, Aéroports de Paris a accueilli plus de 95 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et plus de 55 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger.
Nous sommes leaders des aéroports européens dans le domaine du développement durable et de la responsabilité sociétale d'entreprise et seul groupe aéroportuaire présent dans le classement mondial du Global 100. Notre nouvelle politique environnementale et énergétique s'inscrit dans le paquet énergie climat 2020 avec des objectifs ambitieux comme diminuer de 50 % les émissions de CO_2 par passager entre 2009 et 2020, tout en développant le trafic.
www.parisaeroport.fr/groupe/rse

Eco-Emballages assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers mis en place dans le cadre de la Responsabilité Elargie des Producteurs (REP).
Entreprise privée, agréée par l'Etat, Eco-Emballages a une mission qui s'inscrit dans une démarche d'intérêt général au bénéfice du consommateur citoyen. Son objectif est de permettre aux entreprises adhérentes d'assurer leur obligation liée à la REP et de garantir l'efficacité environnementale et sociale du dispositif à un coût optimisé. Le Point Vert est à ce titre une garantie pour le citoyen de l'engagement des entreprises pour limiter l'impact environnemental des emballages. Aujourd'hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, 67% des emballages ménagers sont recyclés en France. Pour atteindre demain l'objectif de 75% de recyclage, Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs –entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage. www.ecoemballages.fr

La créativité au service de l'Agenda 21
Adhérente du Comité 21, Enghien-les-Bains est l'une des premières villes du Val d'Oise à avoir mis en place un agenda 21, labellisé Agenda 21 local de France. Après la mise en œuvre de 86 % de ses actions, une saison 2 est en cours d'écriture pour accompagner les nouvelles générations. Cinq thématiques sont ainsi définies : l'énergie avec notamment l'amélioration thermique de l'habitat, la gestion des parties prenantes au travers de l'achat public, de partenariat avec les écoles et les entreprises, la biodiversité et l'environnement avec le programme « Abeille sentinelle de l'environnement », les déchets et le management durable.
Enghien-les-Bains, Ville créative de l'UNESCO pour les arts numériques, s'appuie sur les industries créatives pour son développement. En 2017, elle accueillera toutes les villes du réseau pour leur réunion annuelle afin de permettre cette pollinisation de toutes les initiatives créatives.
www.ville-enghienlesbains.fr/les-labels-de-la-ville/agenda-21

MERCI À TOUS !

À NOS PARTENAIRES

Inauguré en 1860 par l'Empereur Napoléon III, le Jardin d'Acclimatation accueille aujourd'hui plus de 2 millions de visiteurs chaque année. Il affirme une double identité, celle d'un jardin historique de la Ville de Paris, ancré dans l'histoire et l'imaginaire collectif des Parisiens et celle d'un parc moderne, inscrit dans une démarche sincère de développement durable, à travers des pratiques responsables, mises en oeuvre au quotidien, comme l'interdiction d'engrais et de désherbants chimiques ou la désimperméabilisation de ses allées dont il veille, par ailleurs, à retrouver les tracés originels. Lors de la COP 21, il a également imaginé une programmation spécifique d'animations et d'ateliers tournés vers les grands enjeux environnementaux. Il a donné la parole aux enfants du Jardin qui ont pu partager leurs interrogations, leurs craintes et leurs espoirs à l'occasion d'un film, récemment primé aux Deauville Green Awards et projeté aux dirigeants du monde entier le 30 novembre dernier. Lieu de transmission de valeurs essentielles, le Jardin d'Acclimatation incarne ce lien entre l'homme et son environnement naturel. Il fait vivre son architecture et ses paysages uniques au travers d'activités culturelles et sportives, d'attractions et de promenades qui accueillent Parisiens et Franciliens, mais aussi des touristes venus du monde entier.
www.jardindacclimatation.fr/

Le groupe La Poste, acteur majeur dans le domaine des services de proximité, exerce des activités diverses (courrier, logistique, services bancaires, téléphonie, mobilité professionnelle…). Le Groupe mène depuis une quinzaine d'années une politique de développement durable volontaire et engagée. Cela se traduit par des objectifs de performance très ambitieux dans les domaines de la réduction de ses émissions de CO_2 et de ses consommations d'énergie, la promotion et l'usage de véhicules « propres », l'optimisation de l'empreinte environnementale des technologies numériques (Green IT, éco-conception logicielle), ainsi que l'intégration d'approches responsables dans les achats ou dans le marketing et la publicité. Enfin, le Groupe La Poste propose à ses clients des solutions toujours plus « responsables », garantes de meilleures performances environnementales, sociales et sociétales et développe des services qui répondent aux grands enjeux de société tels que la transition énergétique, l'économie circulaire, la silver économie (ex. offre Recy'go avec la récupération des papiers et carton, des solutions de rénovation énergétique des bâtiments,...).
http://legroupe.laposte.fr/profil/les-engagements-rse/la-politique-rse-du-groupe-la-poste

SNCF est l'un des premiers groupes mondiaux de transport de voyageurs et de logistique de marchandises avec 32 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2015.
Riche de sa double expertise en France du réseau et des services de transport, le Groupe emploie plus de 240 000 collaborateurs dans 120 pays. Son objectif est d'être la référence d'excellence mondiale des services de mobilité et de logistique. Le Groupe SNCF développe autour du train des offres globales de mobilité durable, pour les voyageurs et les marchandises. En moyenne, un train évite dix fois plus de gaz à effet de serre qu'il n'en émet. Le train et les modes de transport partagés et collectifs portés par le Groupe se situent donc « du côté des solutions » et SNCF souhaite faire progresser toutes ces mobilités partagées.
www.sncf.com

Nous sommes à l'aube de la Révolution de la Ressource. Face à l'augmentation de la population mondiale, l'urbanisation croissante et la raréfaction des ressources naturelles, œuvrer pour sécuriser, optimiser et valoriser les ressources est indispensable pour notre avenir. **SUEZ alimente 92 millions de personnes en eau potable, 65 millions en services d'assainissement, assure la collecte des déchets de près de 50 millions de personnes, valorise 14 millions de tonnes de déchets par an et produit 7 Twh d'énergie locale et renouvelable.** Avec 80 990 collaborateurs, SUEZ présent sur les 5 continents est un acteur clé de l'économie circulaire pour la gestion durable des ressources. En 2015, SUEZ a réalisé un chiffre d'affaires de 15,1 milliards d'euros.
www.suez-environnement.fr/

Le groupe Veolia est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources.
Présent sur les cinq continents avec plus de 174 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2015, le groupe Veolia a servi 100 millions d'habitants en eau potable et 63 millions en assainissement, produit 63 millions de mégawattheures et valorisé 42,9 millions de tonnes de déchets.
www.veolia.com

MERCI À TOUS !

À NOS PARTENAIRES MEDIA

Direct Matin

ENVIRONNEMENT magazine

GREEN INNOVATION

NEOPLANETE POUR CHANGER D'ÈRE

GROUPE PLANÈTE VERTE

Terre.tv

UshuaïaTV

WE DEMAIN une revue pour changer d'époque

MERCI À TOUS !

À TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ
À LA RÉUSSITE DE CE 21ÈME ANNIVERSAIRE

À NOS ADMINISTRATEURS

Bachir Arouna, Mairie d'Enghien-les-Bains
Gilles Berhault, Comité 21
Christophe Bultel , RC2C
Carole Carpentier , Progrès et environnement – Vacances propres
Hervé Domenach, UNCPIE
Christian Dubost, SNCF
Denis Guibard, Telecom Ecole de management
Nicolas Imbert, Green Cross
Thomas Kerting, FIMEA
Johan Leconte, Eco-emballages,
Bettina Laville, Fondatrice du Comité 21
Laure Mandaron, Groupe La Poste
Luc Picot, Décider ensemble
Henri Robert, Green Cross
Bruno Weinzaepfel, AFITE

AU COMITÉD'EXPERTS

Carine Dartiguepeyrou, prospectiviste et présidente du think tank Uniqueness
Guillaume Sainteny, Ecole Polytechnique
Raymond Van Ermen, European Partners for Environment

À L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE DU COMITÉ 21

Laurie Ayouaz, Fanny Brandeau, Mathilde Bres, Yoann Chagnaud, Antoine Charlot, Catherine Decaux, Quentin Dechezlepretre, Christine Delhaye, Claire Miloradovic, Placide Nonguierma, Alexis Pasquet, Anne Page, Edgar Schnepp, Sarah Schonfeld, Georges Ribière, Chloé Roque

ET AUSSI À…

Empathie Design : Audrey Guizol
Green Cross : Nicolas Imbert
Jardin d'Acclimatation : Véronique Fourn
Laboratoire 231e47 : Andréa Goulet
Lolobynight (DJ) : Aurélien Tassard
Mlle Roquette (Traiteur) : Marine Thierry
Sensation : Dan-Antoine Blanc-Shapira et Jonathan Nouchi
Sidiese : Frédéric Bru
Remi Deluze : photographe
VDCom : Caroline Verdi et Juliette Gornet

Comité 21

www.comite21.org

CONTACTS

CATHERINE DECAUX
Comité 21
Tél. : 01 55 34 75 22
E-mail : decaux@comite21.org

CHRISTINE DELHAYE
Comité 21
Tél. : 01 55 34 75 23
E-mail : delhaye@comite21.org

CAROLINE VERDI
VDCom
RP et Partenariat
Tél. : 06 24 64 86 39
E-mail : cverdi@vdcom.ch
www.vdcom.ch